

## Arrêté de validation des résultats de l'élection du Conseil général de la commune de La Grande Béroche

## Les Conseils communaux de Bevaix, Fresens, Gorgier, Montalchez, Saint-Aubin-Sauges et Vaumarcus,

vu les résultats de l'élection du Conseil général de la commune de La Grande Béroche, du 18 juin 2017 ;

vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984;

vu la publication faite dans la Feuille officielle, du 23 juin 2017, des résultats de l'élection du Conseil général de La Grande Béroche ;

constatant que le délai de recours contre la décision de la Chancellerie d'Etat est échu ;

## arrêtent :

**Article unique** – L'élection du 18 juin 2017 du Conseil général de la commune de La Grande Béroche est validée.



## Arrêté de validation des résultats de l'élection du Conseil général de la commune de La Grande Béroche

Au nom du Conseil communal

de Bevaix

La présidente, Sandra Berger La secrétaire, Elorence Nater Au nom du Conseil communal

Au nom du Conseil communal

de Fresens

Le vice- président, Marc-André Magnin Le secrétaire, Jean Peget

Au nom du Conseil communal de Gorgier

Le président, Frédy Nussbaum La secrétaire, Nicole Vauthier de Montalchez Le président, l Olivier Perrin Stér

Le secrétaire, Stéphane Vuillermet

Au nom du Conseil communal de Saint-Aubin-Sauges

Le président, Jean Panès Le secrétaire, Alexandre Béguin Au nom du Conseil communal de Vaumarcus

Le président, Jean-Paul Vuitel Le vice-président, Reger Burri

---

A. Báj

J.P